

SIMOUV

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MOBILITÉ ET D'ORGANISATION URBAINE DU VALENCIENNOIS



**CONVENTION D'ATTRIBUTION  
D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU SIMOUV  
AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024**

PROJET

**ENTRE** d'une part,

La **Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM)** représentée par son Président en exercice, Monsieur Laurent DEGALLAIX, agissant en vertu de la délibération n° ..... ;  
ci-après dénommée la CAVM,

**ET** d'autre part,

Le **Syndicat Intercommunal de Mobilité et d'Organisation Urbaine du Valenciennois (SIMOUV)** représenté par son Président en exercice, Monsieur Guy MARCHANT, agissant en vertu d'une délibération du Comité Syndical référencée D2024\_01\_10 en date du 6 février 2024 et transmise au Contrôle de Légalité le ..... ;  
ci-après dénommé le SIMOUV,

### **Il est exposé ce qui suit :**

Dans le cadre des débats tenus lors de la présentation des Rapports d'Orientations Budgétaires (ROB) pour les exercices 2023 et 2024, le Comité Syndical/Assemblée délibérante du SIMOUV a ~~acté~~é voté, respectivement par délibérations du 9 février 2023 et du 14 décembre 2023, la mise en œuvre d'un programme d'investissements ~~notamment ambitieux~~, axé sur l'accélération-l'intensification de la transition énergétique ~~de son réseau en lien avec les objectifs fixés par ses documents de planification du parc roulant bus et de la mise en œuvre des fiches action du Plan de Déplacements Urbains du Valenciennois du P..D.. U destinées à favoriser les mobilités.~~ (Schéma de Cohérence Territoriale et Plan de Déplacements Urbains du Valenciennois).

~~Ces investissements s'orientent ainsi vers un verdissement généralisé du parc roulant bus et, plus généralement, s'inscrivent dans la continuité de la dynamique initiée par le Syndicat visant au développement des mobilités durables sur l'ensemble du ressort territorial.~~

~~Par ailleurs, l'exécution budgétaire du SIMOUV pour l'exercice 2023 a démontré une augmentation très importante de différents indices de prix conduisant à des niveaux exceptionnels d'indexation contractuelle des charges versées au Délégitaire du service public des transport urbains sur l'année 2022.~~

~~Au regard de cette indexation, les hypothèses sur la durée de l'actuelle convention de délégation pour la période 2023-2029 ont été révisées et font ressortir un taux de révision de 13,17% pour la première année d'exécution de cette dernière.~~

Afin d'accompagner les SIMOUV.... au titre de ce programme ambitieux, une contribution en investissement des Dès lors, afin d'assurer la pérennité du programme d'investissements susmentionné, un montant exceptionnel de contribution des deux Communautés d'Agglomération membres à hauteur 8 000 000 € pour l'exercice 2024 a été actée lors du Comité Syndical du 14 décembre 2023,

conformément aux projections budgétaires pour les années 2024/2027 présentées au cours de cette séance.

Soit une subvention d'investissement d'un montant de 4 000 000 € pour la CAVM au titre de l'exercice budgétaire 2024.

Il est donc convenu ce qui suit.

### **ARTICLE 1 : Objet de la subvention**

Une subvention d'investissement de 4 000 000 € est attribuée pour l'exercice 2024 par la CAVM au SIMOUV.

Cette subvention permettra ainsi de financer les dépenses d'investissements réalisées par le SIMOUV sur l'exercice 2024, notamment celles reprises au travers du programme d'investissements pour l'exercice 2024 figurant en annexe de la présente convention.

La présente subvention n'est pas soumise à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

### **ARTICLE 2 : Modalités de versement de la subvention**

Les parties conviennent des modalités de versement suivantes :

- un premier acompte à hauteur de 1 000 000 € sur présentation des pièces suivantes :
  - un titre de recettes émis par le SIMOUV ;
  - une synthèse financière accompagnée des états récapitulatifs des dépenses d'investissements mandatées au cours de l'exercice 2024, signés de l'Ordonnateur et du Comptable Public ;
- le solde de la subvention sur présentation :
  - d'un titre de recettes émis par le SIMOUV ;
  - d'une note synthétique retraçant les différents investissements réalisés par le SIMOUV ;
  - d'un bilan financier accompagné des états récapitulatifs des dépenses d'investissements mandatées au cours de l'exercice 2024, signés de l'Ordonnateur et du Comptable Public ;
  - d'un état des recettes d'investissement perçues et à percevoir par le SIMOUV en lien avec les dépenses d'investissements réalisées sur l'exercice 2024.

### **ARTICLE 3 : Durée de la convention**

La présente convention prendra ses effets à compter de sa notification à la CAVM pour s'achever au 30 juin 2025.

Un avenant pourra prolonger la durée de la présente convention.

**ARTICLE 4 : Suivi**

Le SIMOUV s'engage à transmettre, à l'issue de la présente convention, un état de suivi des dépenses et des recettes.

Le SIMOUV s'engage à informer la CAVM dans les meilleurs délais de toutes modifications de son environnement budgétaire et financier qui ne lui permettraient pas de respecter sa stratégie financière inscrite au ROB 2024.

**ARTICLE 5 : Litiges**

En cas de litiges et à défaut d'accord amiable, le différend sera porté devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait à Valenciennes, le

Fait à Saint-Saulve, le

Pour la Communauté d'Agglomération de  
Valenciennes Métropole

Pour le SIMOUV

Le Président

Le Président

Monsieur Laurent DEGALLAIX

Monsieur Guy MARCHANT

**ANNEXE : PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DU SIMOUV POUR L'EXERCICE 2024**

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DU SIMOUV EXERCICE 2024	
<b>1 INVESTISSEMENT D'EXPLOITATION</b>	
INFRASTRUCTURES DU TRAMWAY	350 000,00
DEPOT TRAMWAY DE ST-WAAST	250 000,00
DEPOT BUS DE ST-SAULVE	250 000,00
SYSTEMES TECHNIQUES TRANSVERSAUX	1 225 000,00
OPEN PAYMENT	120 814,74
BATIMENTS	100 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 295 814,74</b>
<b>2 FIABILISATION DES PREMIERES RAMES DE TRAMWAY ET GRANDES REVISIONS DES ORGANES</b>	
PLAN DE FIABILISATION DES 21 PREMIERES RAMES	95 650,63
OPERATIONS DE GRANDES REVISIONS DES ORGANES	84 900,47
<b>TOTAL</b>	<b>180 551,10</b>
<b>3 RENOUELEMENT PARC ROULANT</b>	
RENOUELEMENT AUTOBUS BIO GNV	2 665 536,81
BOUTIQUE MOBILE	75 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 740 536,81</b>
<b>4 INFRASTRUCTURES SECURITE</b>	
AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE SECURITE	50 000,00
DOSSIER DE SECURITE ACTUALISE	20 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>70 000,00</b>
<b>5 INFORMATIQUE ET LOGICIELS</b>	
MAINTENANCE MATERIELS	4 000,00
MAINTENANCE LOGICIELS	2 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 000,00</b>
<b>6 ETUDES</b>	
MOBILITES	50 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>50 000,00</b>
<b>7 FICHES ACTION PDU</b>	
AMENAGEMENT CYCLABLE	540 000,00
METTRE EN ŒUVRE LE SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	50 000,00
EXPERIMENTER DES AIRES DE COVOITURAGE	940 000,00
AMENAGEMENT DES P+R	860 000,00
REVISION DU PDU	104 938,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 494 938,00</b>
<b>8 ETUDES ET SUIVI SCOT</b>	<b>182 600,00</b>
<b>9 ALEAS TRAVAUX ET BATIMENT SIMOUV</b>	<b>100 000,00</b>
<b>SYNTHESE</b>	
A - Investissements structurels (1+2+4+5+6)	2 602 365,84
B - Renouveaulement du parc autobus (3)	2 740 536,81
C - Investissements au titre des orientations du PDU (7), du SCOT (8) et divers travaux	2 777 538,00
<b>A FINANCER A+B+C</b>	<b>8 120 440,65</b>

	2 024
<b>1 INVESTISSEMENT D'EXPLOITATION</b>	
INFRASTRUCTURES DU TRAMWAY	300 000,00
DEPOT TRAMWAY DE ST-WAAST	250 000,00
ATELIER BUS DE ST-WAAST	
DEPOT BUS DE ST-SAULVE	250 000,00
DEPOT BUS DE DENAIN	
SYSTEMES TECHNIQUES TRANSVERSAUX	1 750 000,00
OPEN PAYMENT	120 814,74
BATIMENTS	50 000,00
TRANSITION ENERGETIQUE : Electrique	
<b>TOTAL</b>	<b>2 720 814,74</b>
<b>2 GRANDES REVISIONS TRAMWAY</b>	
Plan de fiabilisation des 21 premières rames	95 650,63
Opérations de revision des RGO	84 900,47
	180 551,10
<b>3 RENOUELEMENT PARC ROULANT</b>	
RENOUELEMENT AUTOBUS BIO GNV	2 665 536,81
ACQUISITION DE VEHICULES ELECTRIQUES	
<b>TOTAL</b>	<b>2 665 536,81</b>
<b>4 INFRASTRUCTURES SECURITE</b>	
AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE SECURITE	50 000,00
DOSSIER DE SECURITE ACTUALISE	20 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>70 000,00</b>
<b>5 INFORMATIQUE ET LOGICIELS</b>	
MAINTENANCE MATERIELS	4 000,00
MAINTENANCE LOGICIELS	2 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 000,00</b>
<b>6 ETUDES</b>	
MOBILITES	50 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>50 000,00</b>
<b>7 FICHES ACTION PDU</b>	
AMENAGEMENT CYCLABLE	540 000,00
METTRE EN ŒUVRE LE SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	50 000,00
EXPERIMENTER DES AIRES DE COVOITURAGE	940 000,00
AMENAGEMENT DES P+R	860 000,00
REVISION DU PDU	125 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 515 000,00</b>
<b>8 ETUDES ET SUIVI SCOT</b>	<b>316 667,00</b>
<b>9 ALEAS TRAVAUX ET BATIMENT SIMOUV</b>	<b>50 000,00</b>
<b>SYNTHESE</b>	
A - Investissements structurels (1+2+4+5+6)	3 027 365,84
B - Renouvellement du parc autobus (3)	2 665 536,81
C - Investissements au titre des orientations du PDU (7), du SCOT (8) et divers travaux	2 881 667,00
<b>A FINANCER A+B+C</b>	<b>8 574 569,65</b>